

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires,

- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant Monsieur Frédéric THOMAS, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, président du jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires ouvert au titre de la session 2026,

- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

## ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale spécialité "éducation, développement et apprentissages" est constitué comme suit pour la session 2026 :

### Président

M. Frédéric THOMAS  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

### Vice-Présidentes

Mme Caroline MOREAU-FAUVARQUE  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Mme Katia TERRIOT  
Maîtresse de conférences

Académie de PARIS

### Membres du jury

Mme Isabelle BERNE  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Jean-Pierre BLANC  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LYON

Mme Audrey BLARD  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

Mme Mailys BORDENET  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie d' ORLEANS-TOURS

M. Thierry BOUR  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de VERSAILLES

M. Ludovic CHASTAING  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de LIMOGES

Mme Fanny DESIGNÉ  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de POITIERS

M. David DUBAR  
Personne à compétences particulières

Académie de LILLE

M. Frédéric EVANS  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de PARIS

M. Franz-Emmanuel GOULU  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de NORMANDIE

M. Kévin KOODUN  
Professeur des écoles

Académie de LILLE

M. Dominique LASSAGNE  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Mme Marie-Aude LAURENT  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

Mme Nelly LEVALET  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de PARIS

M. Marco MENEI  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

Mme Stéphanie PATAUD LACROIX  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de LYON

Mme Alexandra POUGET  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

Mme Christelle PRINCE  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de VERSAILLES

Mme Hélène RIVOALLON  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Anne RUST  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de LYON

Mme Ophélie WILCZEWSKI  
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 20 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

  
Nadine COLLINEAU